

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 octobre 2006
(convocation du 16 octobre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Octobre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTEMARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BRON Jean-Charles, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Didier, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUPPE Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 20)
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DAVID Alain à Mme. CARTRON Françoise
M. DOUGADOS Daniel à Mme de FRANCOIS Béatrice (absent de 10 h à 11 h)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues
M. GELLE Thierry à M. CASTEX Régis
M. SEUROT Bernard à M. BELLOC Alain
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. FLORIAN Nicolas

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. FEUGAS Jean-Claude à M. MAURIN Vincent
M. GRANET Michel à M. MONCASSIN Alain
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry (à partir de 11 h 00)
Mme. PARCELIER Muriel à M. BREILLAT Jacques
M. REDON Michel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. RESPAUD Jacques à M. JAULT Daniel

Suite à suspension de séance, MM. BANAYAN, BANNEL, Mmes BOURRAGUE, BRACQ, M. BRON, Mme BRUNET, M. CANOVAS, Mme CARLE DE LA FAILLE, MM. D. CAZABONNE, CAZENAVE, Mme DARCHE, MM. DAVID J.L., DELAUX, Mmes DESSERTINE, DUBOURG-LAVROFF, MM. DUCASSOU, DUCHENE, Mme FAYET, M. FAVROUL, Mme JORDA-DEDIEU, MM. JUPPE, LOTHaire, MARTIN, MERCHERZ, PETIT, PONS, Mme PUJO, MM. QUANCARD, SIMON, Mme TOUTON, M. VALADE, Mmes VIGNE et WALRYCK sont absents à partir de 11 h 00 lors de l'examen du dossier n°12 et n'ont pas assisté à l'examen des affaires n°13 à 45, 47, 54 à 65 et 67 à 73.

LA SEANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 27 octobre 2006

N° 2006/0777

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Service Abattoir - Marché

**Régie de l'Abattoir - Budget d' Exploitation de l'Exercice 2006 - Décision
modificative n°1 - Adoption**

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice en cours, il y a lieu de procéder à des virements de crédits liés principalement aux charges d'équarrissage et aux primes versées au personnel (congés payés et autres).

En outre, il y a lieu d'admettre en non valeur, à la demande de M. le Receveur des Finances de la Communauté Urbaine une somme de 3 427.47 €. En effet et malgré tous les moyens mis en œuvre pour le recouvrement, il n'a pas été possible d'aboutir à une issue favorable pour différentes raisons (liquidations judiciaires, sommes trop faibles etc...)

Cette somme se décompose de la manière suivante :

- Boyauderie de l'Ardèche 3 363.32 €
- CHAMPION Jean Pierre 22.24 €
- MARIA Patrick 38.08 €
- CHARRIER Fernand 0.01 €
- MARTIN Philippe 2.29 €
- KOCK Fatin 1.53 €

Enfin, le budget de la Régie constate :

L'attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire de 170.000 € dans le respect des dispositions prévues par le 1^{er} de l'article L 2224-2 du CGCT.

Le versement de cette subvention complémentaire est nécessaire en effet par l'arrêt de l'activité d'abattage de la SARL Le Lay entraînant, bien sûr, une baisse d'activité de l'Abattoir mais surtout un risque de non recouvrement de sommes facturées sur 2005 et 2006 par la Régie de cette société.

Aussi, pour satisfaire aux principes de prudence et de sincérité budgétaire, importe t-il que la Régie enregistre, dans ses comptes 2006, une provision pour dépréciation d'actifs circulants pour un montant, correspondant à ces créances, évalué à près de 186.000 €.

La Régie n'ayant pas les moyens financiers de dégager par elle-même l'intégralité de cette somme sur l'exercice en cours, il est, dès lors, proposé que le budget de la collectivité de rattachement lui octroie une subvention complémentaire de 170.000 € venant s'ajouter à celle attribué au budget primitif 2006 (241.700 €) portant, en prévision, la subvention globale 2006 à 411.700 € soit à 31,51% des recettes de fonctionnement inscrites au BP 2006 de la régie pour 33,41% en 2005.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir adopter les opérations suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
011	60611	Eau et Assainissement	+ 12 000.00	
	60612	Gaz GDF	- 25 000.00	
	6152	Entretien biens immobiliers	+ 3 000.00	
	6158	Maintenance	+ 10 000.00	
	618.1	Déchets (Incinération)	+ 65 000.00	
	618.3	Tests ESB	- 75 000.00	
	618.4	Enlèvement du sang	+ 10 000.00	
	623.1	Annonces et insertions	- 1 500.00	
	625.1	Voyages et déplacements	- 1 500.00	
	625.7	Réceptions	+ 3 000.00	
012	641.2	Congés payés	+ 10 000.00	
	641.3	Primes et gratifications	+ 25 000.00	
	645. 1	Cotisations URSSAF	- 35 000.00	
022		Dépenses imprévues	- 3 516.52	
		Pertes sur créances irrécouvrables	+ 3 427.47	
65	654			
67	6718	Autres charges exceptionnelles opérations de gestion	+ 89.05	
68	681.7	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	170 000.00	
77	774	Subventions exceptionnelles		170 000.00
		TOTAL :....	170 000.00	170 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
49	491	Provisions pour dépréciation des comptes de clients		170 000.00
		TOTAL....	—	170 000.00

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 Octobre 2006,

Pour expédition conforme,
Par délégation,
Le Vice-Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2006**

M. Jean-Pierre Favroul